

# Appel à projet



Sensibilisons nos collégiens, citoyens de demain,  
aux enjeux de l'eau et de la biodiversité

## Classes Eau-Biodiversité Collèges en Côtes d'Armor

Année scolaire 2022-2023

### Bilan d'activités

## 1. Calendrier

**19 juin 2023** : date limite de dépôt du "**Bilan d'activités**" annexé des productions des élèves ouvrant droit au versement de la subvention.

## 2. Bilan d'activités 2022-2023

**La subvention sera versée après restitution du "Bilan des activités" annexé des productions des élèves.** Ces documents ont pour objectif d'évaluer les retours à l'investissement de cet appel à projet tant pour les élèves, les équipes pédagogiques que pour les initiateurs du projet.

**Toute forme de production est envisageable** pourvu que les participants aient la satisfaction de créer une œuvre collective, témoin de leur nouvelle approche sur l'eau et la biodiversité.

La commission se réserve toutefois le droit d'annuler le versement de la subvention en cas de non respect des engagements.

# «Classe Eau-Biodiversité Collèges en Côtes d'Armor»

## Bilan d'activités

**Année 2022-2023**

*Date limite de dépôt le 19 juin 2023*

*Les informations sont à saisir en ligne*

**1. Titre du projet et/ou modifications éventuelles apportées au projet initial :**

**2 . Nombre d'élèves, d'enseignants, d'agents, parents... sensibilisés autour de ce projet ?**

**4. Les animations proposées vous ont elles aidé dans la réalisation de votre projet ?**

**5. Calendrier adopté :**

- Rentrée 2021 - Toussaint  
 Hiver - Pâques

- Toussaint - Noël  
 Pâques - Juin 2022

- Noël - Hiver

Description du réalisé -	
Thèmes abordés	
Sortie terrain effectuée :  Lieu / objet de la visite	
Rencontres - Échanges : Nom / fonction des personnes et des organismes rencontrés	

**6. A quelle(s) réalisation(s) ce projet a-t-il donné lieu ?** *décrire brièvement les productions réalisées par les élèves, y joindre des annexes.*

--

**7. Comment avez-vous fait connaître votre projet ?**

**8. Quels ont été les « temps forts / temps faibles » du projet pour les élèves, pour l'équipe ?**

**8. Comment ce projet a-t-il modifié la vision des élèves sur les problématiques étudiées, y a-t-il eu des répercussions au sein de l'établissement ?**

Qu'est ce qui a contribué à la prise de conscience écologique : les ateliers, les rencontres, les débats, les démarches scientifiques, la création collective, le travail personnel, la charte des engagements, la multiplicité/diversité des actions ou l'approfondissement de l'action ?

**BUDGET RÉALISÉ** Année scolaire 2022 – 2023  
*Intervenant Animation Transport Matériel.....*

DÉPENSES EN €			RECETTES EN €	
<b>TOTAL</b>			<b>TOTAL</b>	

Informations :

- les dépenses et les recettes doivent être équilibrées,
- le montant des aides publiques ne peut excéder 80 % du montant total du projet,
- l'aide ne peut excéder 400€/classe,
- le transport est pris en charge dans la limite où il représente au plus, 50% du montant global du projet.
- les frais inhérents aux outils numériques du type tablette, dictaphone... ne sont pas subventionnés,
- le montant de l'aide sera modifié au prorata des dépenses réellement engagées si le montant réalisé est inférieur au montant initialement prévu.

**10. Commentaire - supplément d'information :**

A , le

**Nom**

**Responsable du projet**

**Principal(e) du collège**

**Gestionnaire du collège**

Adresse électronique

**Responsable du projet**

**Principal(e) du collège**

**Gestionnaire du collège**

## CORRESPONDANTS «Classe Eau-Biodiversité Collèges en Côtes d'Armor»

Au Département :

<b>Mme Annick BOUÉDO</b> Direction de l'Environnement Service Agriculture et Politique de l'Eau Tel. 02 96 62 46 64 <a href="mailto:Annick.bouedo@cotesdarmor.fr">Annick.bouedo@cotesdarmor.fr</a>	<b>Mme Muriel FAGOT</b> Direction de l'Environnement Service Patrimoine de l'Environnement Tél : 02.96.62.46.43 <a href="mailto:Muriel.fagot@cotesdarmor.fr">Muriel.fagot@cotesdarmor.fr</a>	<b>Mme Marie-Charlotte MORICEAU</b> Direction Éducation, Jeunesse, Europe et Sport - Cheffe du service Éducation Tel. 02.96.62.46.65 <a href="mailto:Marie-Charlotte.MORICEAU@cotesdarmor.fr">Marie-Charlotte.MORICEAU@cotesdarmor.fr</a>
---	---	---

A l'Éducation nationale

<b>Guillaume LE CAM</b> Professeur de SVT Conseiller relais à l'Éducation au Développement Durable 22 <a href="mailto:Guillaume.Le-Cam1@ac-rennes.fr">Guillaume.Le-Cam1@ac-rennes.fr</a>
--

# L'EAU EST ESSENTIELLE POUR TOUS LES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DES NATIONS UNIES

**1 PAIX ET JUSTICE**  
L'accès à l'eau potable et l'assainissement est un droit fondamental pour tous.

**2 FAUCON**  
L'eau est essentielle pour l'agriculture, et permet de produire des aliments.

**3 BONNE SANTÉ (CŒUR, TÊTE)**  
L'accès à une eau saine et à l'assainissement réduit la mortalité et les maladies.

**4 QUALITÉ DE L'ÉDUCATION**  
L'eau potable est essentielle pour assurer l'accès à l'éducation.

**5 ÉGALITÉ DES SEXES**  
L'accès à l'eau potable et à l'assainissement est essentiel pour l'égalité des sexes.

**6 EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT**  
ATTENDRE L'OBJECTIF 6 : EAU  
atteindre l'objectif 6 : eau

**7 ÉNERGIE PROPRE ET DURABLE**  
L'énergie propre et durable est essentielle pour assurer l'accès à l'eau potable et à l'assainissement.

**8 EMPLOI DÉCENT ET ÉCONOMIE**  
L'accès à l'eau potable et à l'assainissement est essentiel pour créer des emplois décents.

**9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE**  
L'accès à l'eau potable et à l'assainissement est essentiel pour assurer l'industrie, l'innovation et l'infrastructure.

**10 ÉGALITÉ DES TERRITOIRES**  
L'accès à l'eau potable et à l'assainissement est essentiel pour assurer l'égalité des territoires.

**11 VILLES DURABLES ET INCLUSIVES**  
L'accès à l'eau potable et à l'assainissement est essentiel pour assurer des villes durables et inclusives.

**12 CONSOMMATION RESPONSABLE**  
L'accès à l'eau potable et à l'assainissement est essentiel pour assurer une consommation responsable.

**13 CLIMAT**  
L'accès à l'eau potable et à l'assainissement est essentiel pour assurer la lutte contre le changement climatique.

**14 VIE AQUATIQUE**  
L'accès à l'eau potable et à l'assainissement est essentiel pour assurer la vie aquatique.

**15 VIE TERRESTRE**  
L'accès à l'eau potable et à l'assainissement est essentiel pour assurer la biodiversité.

**16 PAIX, JUSTICE ET ÉQUILIBRE**  
L'accès à l'eau potable et à l'assainissement est essentiel pour assurer la paix, la justice et l'équilibre.

**17 PARTENARIATS POUR L'ACTION**  
L'accès à l'eau potable et à l'assainissement est essentiel pour assurer des partenariats pour l'action.